

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

CARBONE LORRAINE
(Euronext Paris)

1- Par courrier du 11 juillet 2008, complété par un courrier du 15 juillet, la société AXA Investment Managers Private Equity SA (1) (20, place Vendôme, 75001 Paris), a déclaré avoir franchi, le 10 juillet 2008, indirectement en hausse, par l'intermédiaire de la société par actions simplifiée Matignon Développement 3 SAS (2) et de la société ACF I Investment Sàrl (3), les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société CARBONE LORRAINE et détenir indirectement 1 499 566 actions CARBONE LORRAINE représentant autant de droits de vote, soit 10,50% du capital et des droits de vote de cette société (4) ainsi répartis :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
ACF I Investment Sàrl	719 756	5,04%
Matignon Développement 3 SAS	779 810	5,46%
Total	1 499 566	10,50%

Par ailleurs, ACF I Investment Sàrl a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 8 juillet 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de CARBONE LORRAINE et détenir individuellement à cette date, et au 10 juillet 2008, 719 756 actions CARBONE LORRAINE représentant autant de droits de vote de cette société.

Enfin, Matignon Développement 3 SAS a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le 8 juillet 2008 les seuils de 5% du capital et des droits de vote de CARBONE LORRAINE (5), puis en hausse, le 10 juillet 2008, ces mêmes seuils et détenir individuellement, le 10 juillet 2008, 779 810 actions CARBONE LORRAINE représentant autant de droits de vote de cette société.

Ces franchissements de seuils résultent de l'acquisition hors marché par ACF I Investment Sàrl d'actions CARBONE LORRAINE auprès de Matignon Développement 3 SAS, puis de l'acquisition sur le marché, par Matignon Développement 3 SAS et ACF I Investment Sàrl, d'actions CARBONE LORRAINE.

2- Par courrier du 15 juillet 2008, AXA Investment Managers Private Equity SA a effectué la déclaration d'intention suivante :

« AXA Investment Managers Private Equity SA déclare, pour le compte des sociétés ACF I Investment S.à r.l. et Matignon Développement 3 SAS, sociétés par l'intermédiaire desquelles la participation dans CARBONE LORRAINE est détenue, ce qui suit :

- ne pas agir, ni envisager d'agir, de concert avec un tiers ;

- envisager de poursuivre les achats, en fonction des conditions de marché, sans toutefois dépasser une participation au plus égale à 22,5% du capital de CARBONE LORRAINE, conformément aux termes de l'accord conclu avec CARBONE LORRAINE (6);
- ne pas envisager d'acquérir le contrôle de CARBONE LORRAINE;
- avoir demandé à CARBONE LORRAINE la nomination d'un représentant au conseil d'administration, étant précisé qu'en cas de franchissement du seuil de 15% du capital de CARBONE LORRAINE, la nomination d'un second représentant au conseil d'administration sera demandée et avoir reçu de CARBONE LORRAINE un engagement de soutien de ces nominations ».

- (1) Contrôlée par AXA SA.
- (2) Matignon Développement 3 SAS est une filiale d'AXA SA, faisant l'objet d'un mandat de gestion discrétionnaire d'AXA Investment Managers Private Equity Europe SA, filiale d'AXA Investment Managers Private Equity SA.
- (3) Filiale à 100% d'AXA Capital Fund L.P., limited partnership de droit écossais ayant pour associé gérant (« general partner ») AXA Private Equity Capital Ltd, cette dernière, filiale d'AXA Investment Managers Private Equity SA, étant conseillée par AXA Investment Managers Private Equity Europe SA.
- (4) Sur la base d'un capital composé de 14 280 735 actions représentant autant de droits de vote.
- (5) Au 8 juillet 2008, Matignon Développement 3 SAS détenait 505 784 actions CARBONE LORRAINE représentant autant de droits de vote, soit 3,54% du capital et des droits de vote de cette société.
- (6) Cf. communiqué conjoint de CARBONE LORRAINE et d'AXA Private Equity du 10 juillet 2008.